

**EXTRAIT****Du registre des décisions du bureau de la Communauté****DB 2020-007 : CONVENTION LIANT LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE L'AUDE ET LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE D ESPEZEL**

Le 6 février 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 3 février 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Gilbert SIMON, Jacques GALY ; Jean-Pierre ESPOSITO Pierre CASTEL ; Richard ASSENS, Christian MAUGARD ; Jean-Michel MICHEZ ; Jacques SIMON ; Daniel LEFEBVRE ;

EXCUSES : Marcel MARTINEZ . Georges REVERTE ; Jean-Jacques AULOMBARD; Alfred VISMARA ;

La présente convention a pour but de préciser :

- Les modalités du fonctionnement du réseau de lecture publique auquel est associée la communauté de communes des Pyrénées Audoises.
- Les engagements des deux parties et les moyens définis, ci-après, que le département, par la BDA, met à disposition : une offre documentaire, de services et de mobilier.
- Ces moyens font l'objet d'engagements conjoints et partagés.

Il est proposé de :

- Approuver le renouvellement de ladite convention
- D'autoriser le président à signer celle-ci.

Les conclusions du rapport mises au voix sont adoptées à l'unanimité.

Ainsi délibéré à Quillan, le 6 février 2020

Transmis au représentant de l'Etat, le

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le

Pour extrait conforme

